

Le duc Frédéric voyant que M. Gouzy ne voulait rien avouer, se rendit chez M. le greffier de la ville, pour le faire arrêter.

Mais pendant ce temps, M. Gouzy prévoyant ce qui allait arriver prit la clef des champs et quitta la France, laissant le jeune Henri, à l'orphelinat de Rouen.

Le duc fit faire de grandes recherches, pour retrouver son enfant.

La duchesse Jeanne était bien malade ; elle souhaitait voir son enfant avant de mourir ; le curé de la ville aida le duc, dans ses démarches, afin de retrouver son cher Henri.

Après plusieurs jours de recherches par la police, l'enfant fut trouvé et rendu à la duchesse dont l'état empirait toujours.

Le prêtre Louis de Bonnefon, frère de la duchesse, fut mandé de Paris.

On avertit aussi Mlle Paray qui vivait à Paris, que la duchesse était sérieusement malade.

Elle se rendit sans retarder, auprès de son amie de jeunesse.

L'abbé Louis de Bonnefon exhorta Jeanne au pardon et au repentir de ses fautes.

Il la prépara à la mort, car son cas était désespéré.

Jeanne demanda au duc, sur les conseils de son frère, de faire venir devant elle les trois prisonniers qu'il avait fait condamner.

Le duc Frédéric, voulant se rendre aux derniers désirs de son épouse, se rendit à Paris où il obtint la faveur spéciale de donner la liberté, moyennant caution de leur part, aux trois prisonniers : le prince Arthur, Mary Deschannons et Pierre Labouchère.

Les officiers de la justice escortèrent les prisonniers et les conduisirent à Rouen, au château du duc Frédéric